



Siège social : 30 Le Parterre -55190 Void Vacon
Siret :797 402 955 00018
Président : Mr BANTQUIN Frédéric
30 Le Parterre - 55190 Void Vacon
06 74 38 22 15
phenixteamcycling@gmail.com

6ème Duo Vidusien

Epreuve contre la montre individuel le matin

Contre la montre par équipe de 2 l'après-midi

Jeudi 15 août 2024 à Void-Vacon

REGLEMENT

Attention, dans le cadre des mesures sanitaires qui seront imposées au moment de l'événement, des modifications pourront être apportées, la remise des prix, la remise des dossards ou tout autre rubrique du règlement. Connectez vous régulièrement à la page facebook : <https://www.facebook.com/PHENIXTEAMCYCLING> pour vous tenir informé des prochaines mises à jour.

Article 1

Course réservée aux coureurs licenciés de Fédérations FSGT, FFC, UFOLEP, FFTRI et NON LICENCIÉS (pour les non licenciés, présentation d'un certificat médical obligatoire de moins d'un an établissant l'absence de contre-indication à la pratique du cyclisme de compétition). Ouvert au VAE, classement spécifique.*

Article 2

Le contre la montre chronométré individuel est ouvert à toutes les catégories à partir de minimes et cadets (uniquement licencié) et à partir de junior circuit de 20km. Limité à 100 coureurs toutes catégories confondues.*

**Tout coureur (H ou F) détenteur d'une licence F.F.C. en 2024 et possédant + de 200 points (pour les hommes) et 100 points (pour les femmes) au classement national de cette fédération établi à la fin de la saison 2023 pourra participer au contre la montre individuel mais sera classé dans la catégorie spécifique dédié « invité ».*

Le contre la montre chronométré par équipe de 2 est ouvert à toutes les catégories à partir de junior et pour les catégories minimes/cadets uniquement licenciés, circuit de 20km. Limité à 100 équipes toutes catégories confondues.

Article 3

Catégories Contre la montre individuel (matin) :

- *Minimes (F/G) né(e)s en 2010 et 2011*
- *Cadet (te)s né(e)s en 2008 et 2009*
- *Juniors nés en 2006 et 2007*
- *Coureurs nés entre 1985 et 2005 (Espoir/Sénior)*
- *Coureurs nés en 1984 et avant (Vétérans/Super Vétérans/Anciens)*
- *Féminines nées entre 2005 et 1989*
- *Féminines nées 1988 et avant*
- *VAE*
- *Invité*

Chaque concurrent(e) devra courir dans sa catégorie d'âge.

Catégories Contre la montre par équipe de 2 (après-midi) :

- Catégorie 1 : Equipe féminine
- Catégorie 2 : Equipe mixte d'âges libres (à partir de 17 ans composée d'un homme et d'une femme).
- Catégorie 3 : Equipe avec gentlemen – de 40 ans (né en 1984 et après)
- Catégorie 4 : Equipe avec gentlemen + de 40 ans (né en 1983 et avant)
- Catégorie 5 : Equipe totalisant au moins 100 ans d'âge.
- Catégorie 6 : Equipe minime/cadet (uniquement licenciés)
- Catégorie 7 : Equipe Père/Mère-Fils ou Fille, licenciés ou non les 2 coureurs âgés de + de 13 ans né en 2011 et avant

Engagement dans l'une des catégories ci-dessus à préciser lors de l'engagement

Article 4

Droits d'engagements :

Contre la montre individuel (matin) :

- Licencié FSGT : 8 €, minimales FSGT : 5 €.
- Autres fédérations et non licenciés : 15 €.
- Inscription sur place toutes fédérations : 20 €.

Contre la montre par équipe de 2 (après-midi) :

- 30,00 € par équipe.
- Inscription sur place toutes fédérations : 40 €.

Inscription en ligne sur :

Contre la montre individuel

<https://chronopro.net/produit/6eme-duo-vidusien-contre-la-montre/>

Contre la montre par équipe de 2

<https://chronopro.net/produit/6eme-duo-vidusien-contre-la-montre-par-equipe-de-2/>

Pour les licenciés, téléchargement obligatoire d'une copie de la licence lors de l'inscription.

Pour les non-licenciés, téléchargement obligatoire d'un certificat médical, datant de moins d'un an, établissant l'absence de contre-indication à la pratique du cyclisme de compétition.

L'inscription sera validée lorsque les pièces justificatives seront fournies et le règlement effectué. Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

L'inscription est personnelle, aucun transfert d'inscription ne sera autorisé.

Toute inscription est ferme et définitive ; aucun remboursement ne sera effectué.

AUCUN DOCUMENT NE POURRA ETRE FOURNI LE JOUR DE L'EPREUVE.

Les engagements seront clos le dimanche soir 11 août 2024.

La grille de départ sera visible sur la page Facebook :

<https://www.facebook.com/PHENIXTEAMCYCLING> à partir du mardi 13 août 2024.

En cas d'annulation ou de report des courses par l'Organisateur suite à épidémie (dont épidémie de coronavirus), pandémie, conditions sanitaires (dont les mesures de restriction liées à l'épidémie de coronavirus) rendant impossible ou très difficile la tenue des événements sportifs ou la présence de spectateurs, l'Organisateur proposera aux coureurs inscrits le report de l'inscription sur la course de l'année suivante en 2025 ou son remboursement à 100%(hors frais bancaires).

Article 5

Dossards :

La présentation de la licence ou d'une pièce d'identité pour le retrait des dossards est obligatoire.

Matin de 9h00 à 10h00.

Après-midi de 13h00 à 14h00.

Sous les Halles rue Notre Dame 55190 Void-Vacon.

Article 6

Horaire départ Contre la montre individuel (matin) :

- *Premier départ 10H00, départ toutes les 1 min.*
- *Ligne de départ Rue Estienne à Void-Vacon (à côté du Proxi).*
- *Départ pied à terre.*

Horaire départ Contre la montre par équipe de 2 (après-midi) :

- *Premier départ à 14h00, départ toutes les 2 min.*
- *Ligne de départ Rue Estienne à Void-Vacon (à côté du Proxi).*
- *Départ pied à terre.*

Article 7

Un signaleur sera placé à chaque intersection pour vous indiquer l'itinéraire et vous donner priorité de passage. Vous devrez respecter le code de la route en toutes circonstances.

Article 8

Pour des raisons de sécurité, les voitures suiveuses sont interdites sur le parcours.

Des véhicules de l'organisation feront le tour du circuit régulièrement.

Article 9

Un coureur ou une équipe dépassée ne devra pas « prendre la roue », mais devra laisser au moins 15 mètres avec le coureur ou l'équipe qui le précède. Si un coureur ou une équipe rattrape ce lui qui le précède, il double en laissant un minimum d'1m50 entre lui et le doublé. En cas d'infraction, des sanctions seront appliquées (pénalité, mise hors course).

Article 10

Port du casque obligatoire. Braquets limités pour les catégories minimales selon réglementation FSGT.

Braquet minimale 7,01m

Prolongateur interdit chez les minimales/cadets.

Article 11

Pour le contre la montre par équipe de 2, le temps sera pris que si l'équipe est complète sur la ligne d'arrivée => vous devez passer la ligne ensemble.

Article 12

Arrivée sur le haut de la rue des Ormes à Void-Vacon.

Une fois la ligne franchie, le coureur quitte le parcours.

Un jury à l'arrivée : isolé, dans le respect des règles de distanciation.

Article 13

Il est interdit de s'échauffer aux abords des lignes de départ et arrivée et de repasser la ligne à contre sens.

Article 14

Sanitaires avec point d'eau et savon à la Salle Jean Louis Gilbert rue du stade 55190 Void-Vacon

Article 15

La remise des prix se tiendra Sous les Halles rue Notre Dame 55190 Void-Vacon vers 16h00/17h00 (Le tirage au sort se fera uniquement aux équipes présentes).

Article 16

Assurance Individuelle Accident :

Conformément aux dispositions de l'article L321-4 du Code du sport, les organisateurs insistent sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la participation à cette manifestation peut les exposer. Il appartient aux participant(e)s de se garantir pour ce type de dommages. Les licencié(e)s doivent vérifier auprès de leur fédération qu'ils(elles) sont bien couvert(e)s de manière suffisante pour les dommages corporels encourus lors de leur participation à ce type d'épreuve. Dans le cas contraire, il est de leur intérêt, ainsi que celui des non-licencié(e)s, de souscrire au minimum à l'assurance proposée, ou à d'autres garanties auprès de l'assureur de leur choix.

Article 18

CESSION DU DROIT A L'IMAGE : Mon inscription au 6^{ème} Duo Vidusien à Void Vacon vaut acceptation du présent règlement qui autorise le Phenix Team Cycling, ainsi que ses partenaires, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prise dans le cadre du 6^{ème} Duo Vidusien, pour tout document y compris pour les documents promotionnels et/ou publicitaires, sans limite de durée (presse, affiche, journal d'entreprise, autre...).

Article 19

Restauration sur place

Crudités (carottes/betteraves rouges)
Riz basmati, Emincé poulet à la crème
Fromage blanc et son coulis
Boisson non comprise

NOM :
Prénom :
Adresse :
Tél : Courriel :

Jeudi 15 août 2024 à la Salle Cugnot , 22 Rue Notre Dame Void-Vacon

Midi : Adulte (.....) x 16.00 euros :

TOTAL DU =€

Cette commande est à réserver sur le site de l'inscription ou à envoyer par mail et par courrier accompagné du chèque de règlement avant 06 août 2024 à :

Mme Sophie Bantquin 30 Le Parterre 55190 Void Vacon

Mail : sbantquin@gmail.com

Tél. : 0608042682

Chèque à l'ordre de Phenix Team Cycling

Article 20

Respect des règles sanitaires en vigueur au jour de la compétition, qu'il s'agisse des règles relatives à la distanciation interpersonnelle ou aux rassemblements.

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>.

J'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au COVID-19, je ne me rends pas à l'épreuve:

- Je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet ou j'appelle le numéro de permanence de soins de ma région. Je peux également bénéficier d'une téléconsultation ;
- Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le SAMU (15) ou j'envoie un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (114).

Les principaux symptômes :

- fièvre
- toux
- fatigue inhabituelle
- difficultés respiratoires, étouffements
- maux de tête
- perte de goût et de l'odorat
- courbatures
- parfois diarrhées

L'organisateur se réserve le droit d'exiger en complément, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire liée au coronavirus, tout certificat et/ou carnet de vaccination exigé par la Loi et/ou la réglementation en cours au moment de la course.

Renseignements et engagements:
Mr BANTQUIN Frédéric
30 Le Parterre
55190 Void-Vacon
06 74 38 22 15
phenixteamcycling@gmail.com

Parcours : 20km

